MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL ÉTATS FINANCIERS 31 DÉCEMBRE 2023

ÉTATS FINANCIERS 31 DÉCEMBRE 2023

EN EXERCICE INDÉPENDANT	ı
ÉTATS FINANCIERS	
Résultat	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7

1

Société de comptables professionnels agréés Partnership of Chartered Professional Accountants

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux Normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux Normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

2

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL au 31 décembre 2023, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Société de comptables professionnels agréés

Référence Gendran beautien Drisson s.e.n.c.r.l.

Laval, le 30 avril 2024

¹ Par Hugues Brisson, CPA auditeur

RÉSULTATS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
Subventions salariales	54 405	34 813
Ville de Montréal	33 450	32 800
EDSC - Fonds de relance des services communautaires	7 346	-
Cours et formation	312 904	242 678
Résidence	43 264	45 687
Fondations et autres dons	66 662	119 229
Location des locaux	27 747	44 222
Marché fermier et autres activités	93 713	53 818
Amortissement des apports reportés afférents aux		
immobilisations corporelles	10 314	10 314
	649 805	583 561
CHARGES		
Salaires et charges sociales	401 312	310 924
Frais d'activités	90 247	56 884
Frais relatifs à l'immeuble	50 419	56 485
Honoraires professionnels (note 13)	58 270	34 781
Télécommunications	11 645	12 180
Frais de bureau (note 13)	18 599	23 041
Amortissement des immobilisations corporelles	19 128	20 619
Formation	2 176	1 937
Promotion, publicité et déplacements	2 584	5 724
Mauvaises créances	2 290	1 977
Intérêts sur la dette à long terme	1 685	1 027
	658 355	525 579
EVOÉDENT (NOUEEIGANGE) DES DESCRITO		
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(8 550)	57 982
	(0 000)	01 002

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Investi en immobilisations \$	Affecté aux activités	Non affecté \$	2023 Total \$	2022 Total \$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	122 463	14 352	186 533	323 348	265 366
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(8 814)	-	264	(8 550)	57 982
Investissement en immobilisations corporelles	928	<u> </u>	(928)		
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	114 577	14 352	185 869	314 798	323 348

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	116 706	285 843
Placements temporaires (note 3)	180 000	-
Débiteurs (note 4) Taxes à la consommation à recevoir	24 105	14 948
Frais payés d'avance	8 933 4 626	7 410 3 718
Tals payes d'availce	4 020	3710
	334 370	311 919
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	258 110	277 238
ACTIF INCORPOREL (note 6)	9 577	-
	602 057	589 157
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (notes 7 et 13)	62 499	64 796
Revenus reportés	2 467	2 769
Apport reporté - Fonds de relance (note 8) Dette à long terme échéant au cours	56 570	-
du prochain exercice (note 9)	26 277	58 061
	147 813	125 626
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)	129 869	140 183
APPORT REPORTÉ AFFÉRENT À L'ACTIF		
INCORPOREL (note 11)	9 577	-
	287 259	265 809
ACTIF NET Investi en immobilisations	114 577	122 463
Affecté aux activités	14 352	14 352
Non affecté	185 869	186 533
	314 798	323 348
	602 057	589 157
Poชายิ่งเรียง d'administration,		

, administrateur James Bugden

TEB025BA824714D3

TRASTASIA GUSUKO

B99DF6F1D54348B...

, administrateur Anastasia Glushko

FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

,	2023	2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	\$	\$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges Élément sans effet sur la trésorerie	(8 550)	57 982
Amortissement des immobilisations Amortissement des apports reportés afférents	19 128	20 619
aux immobilisations	(10 314)	(10 314)
	264	68 287
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de		
roulement (note 14)	42 383	17 160
	42 647	85 447
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions de placements temporaires	(180 000)	-
Acquisitions d'actif corporel	(9 577)	(3 440)
	(189 577)	(3 440)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des apports reportés	9 577	
Remboursement de la dette à long terme	(31 784)	(2 085)
	(22 207)	(2 085)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(169 137)	79 922
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	285 843	205 921
TRÉCORERIE ET ÉQUIVALENTS RE TRÉCORERIE		
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	116 706	285 843

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 DÉCEMBRE 2023

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 9 septembre 1974. C'est un organisme de bienfaisance et il est exempté d'impôts sur le revenu. Ses objectifs sont d'établir et opérer un centre communautaire, de favoriser, tant au point de vue personnel que social, la formation, athlétique, sportive, culturelle religieuse, morale et patriotique des participants et le droit d'établir et maintenir un service d'hébergement temporaire à des personnes ayant besoin d'aide ou de protection.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif nécessite l'utilisation d'estimations ainsi que la formulation d'hypothèses qui ont un effet sur les montants des éléments d'actif et de passif présentés, les postes de revenus et de dépenses y afférents, ainsi que sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels. Par conséquent, les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Constatation des produits

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Les produits de location, résidences, les cours et formations ainsi que le marché fermier et autres activités sont constatés à titre de produits lorsque l'activité a été réalisée ou que les services ont été rendus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 DÉCEMBRE 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se les procurer autrement pour son fonctionnement régulier.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire aux périodes indiquées ci-dessous.

	<u>Périodes</u>
Mobilier et équipement	5 ans
Améliorations locatives	20 ans

Actif incorporel

L'actif incorporel est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans. Le logiciel n'étant toujours pas en service, aucun amortissement n'a été pris au cours de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Évaluation des instruments financiers

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des débiteurs, et des taxes à la consommation à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 DÉCEMBRE 2023

				<u>2023</u> \$	2022
3.	PLACEMENTS TEMPORA	IRES			
	Dépôt à terme au taux de 4 Dépôt à terme au taux de 4			150 000 30 000	-
				180 000	-
				2023	2022
4.	DÉBITEURS			Þ	Φ
	Comptes clients Provision pour mauvaises of	créances		19 977 (2 290)	14 948 -
	Avances et autres			17 687 <u>6 418</u>	14 948
				24 105	14 948
5.	IMMOBILISATIONS			2023 \$	2022 \$
	CORPORELLES	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	Améliorations locatives Mobilier et équipement	805 520 6 175	550 497 3 088	255 023 3 087	272 916 4 322
		811 695	553 585	258 110	277 238
6.	ACTIF INCORPOREL			2023 \$	2022 \$
		Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	Logiciel CRM	9 577		9 577	

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
-	CRÉDITEURS	\$	\$
7.	CREDITEURS		
	Fournisseurs et frais courus	53 596	38 076
	Salaires et vacances à payer	8 903	17 667
	Sommes à remettre à l'État		9 053
		62 499	64 796
		2023	2022
		\$	\$
8.	APPORT REPORTÉ - FONDS DE RELANCE		
	Solde au début de l'exercice	-	-
	Reçu au cours de l'exercice	73 493	-
	Constaté à titre d'apport afférent à l'actif incorporel	(9 577)	-
	Constaté à titre de produit dans l'année	(7 346)	-
	Solde à la fin de l'exercice	56 570	-
		2023	2022
		\$	\$
9.	DETTE À LONG TERME		
	Prêt à terme, Mennonite Foundation of Canada au taux de 7,40 % (2022 : 6,05 %), remboursable par versements mensuels de 303 \$ comprenant capital et intérêts, renouvelable le 18 septembre 2024. Aucune garantie n'a été donnée	26 277	28 061
	Emprunt sans intérêt, Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, remboursé au cours de l'exercice.		30 000
		20.077	F0.004
		26 277	58 061
	Dette échéant au cours du prochain exercice	26 277	58 061
		-	_

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 DÉCEMBRE 2023

10.	APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES	<u>2023</u> \$	<u>2022</u> \$
	Solde au début de l'exercice	140 183	150 497
	Amortissement de l'exercice	(10 314)	(10 314)
	Solde à la fin de l'exercice	129 869	140 183
11.	APPORT REPORTÉ AFFÉRENT À L'ACTIF INCORPOREL	<u>2023</u> \$	<u>2022</u> \$
	Solde au début de l'exercice	-	-
	Reçu au cours de l'exercice	9 577	
	Solde à la fin de l'exercice	9 577	

12. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Le conseil d'administration a résolu d'affecter des montants pour Les projets suivants. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

	2023
	\$
Cabanes de l'amitié (Boîtes de partage)	2 112
Marché fermier	10 229
Duluth en Arts	1 114
Activité pour la paix	897
	14 352

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 DÉCEMBRE 2023

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

À l'état des résultats les frais de bureau comprennent un montant de 0 \$ (2022 : 4 364 \$) et les honoraires professionnels un montant de 10 908 \$ (2022 : 7 309 \$) dû à un administrateur de l'organisme.

Au bilan les créditeurs comprennent une somme de 12 218 \$ (2022 : 19 811 \$) due à un administrateur.

		2023	2022
		<u> </u>	\$
14.	VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT		
	Débiteurs	(9 157)	(1 927)
	Subvention salariale d'urgence du Canada à recevoir	-	788
	Taxes à la consommation à recevoir	(1 523)	(3 099)
	Frais payés d'avance	(908)	(332)
	Créditeurs	(2 297)	24 078
	Revenus reportés	(302)	(2 348)
	Apport reporté - Fonds de relance	<u>56 570 </u>	-
		42 383	17 160

15. RISQUES FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition de l'organisme aux risques importants à la date du bilan, soit le 31 décembre 2023.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments à taux d'intérêt fixe. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. L'organisme est exposé à ce type de risque sur ses placements temporaires.